



Lignes directives pour la session d'essai du jeudi 09/10/2025

(Art 12.4.5 RP RBC2025)

Avant qu'un concurrent ne soit admis au départ de la séance d'essai, il doit avoir passé avec succès le contrôle administratif conformément à l'art. 10.1 du RP RBC2025 et son véhicule doit avoir passé avec succès le contrôle technique.

Seuls les membres de l'équipage inscrits sur le formulaire d'engagement du RBC 2025 seront admis. Les numéros de compétition (autocollants) doivent être sur les véhicules avant leur présentation au contrôle technique.

Horaire :

Contrôle administrative	Contrôle technique
11h à 16h	11h à 16h
Chaussée de Mons n°102, 6460 Chimay 50.06745, 4.29579 	Bretelle du circuit de Chimay Entre la rue Thiérissart et rue Grand prix des frontières n°1, 6460 Chimay 50.06718, 4.28838 

Reconnaisances libre	Sessions d'essai
11h à 12h	11h à 12h
	Toutes les voitures libre

Les concurrents dont le contrôle administratif est ok, ne doivent PAS se présenter le vendredi matin 10/10/2025. Sauf s'ils sont convoqués par voie digitale par l'organisation.

Les vérifications techniques seront effectuées par les délégués techniques du RACB.

NOTE IMPORTANTE : Le véhicule lui-même **doit encore** être présenté pour le contrôle technique le vendredi 10/10/2025 conformément à l'art 11 du RP RBC2025 et selon l'horaire prévu.

Le starter de la séance d'essai a le droit de refuser le départ si un des membres de l'équipage ne porte pas l'équipement conforme, qui est obligatoire pour la participation à l'épreuve. De même quand la casque et/ou les ceintures ne sont pas dûment attachés.

L'intervall de départ sera décidé par le responsable de l'étape spéciale et/ou le starter.

Il est interdit de faire le plein (refuel) d'une véhicule dans la zone d'assistance.

L'utilisation d'un tapis de sol est obligatoire sous le véhicule de compétition au niveau de l'emplacement à l'assistance.



La vitesse dans la zone d'assistance ne doit pas dépasser 30 km/h. Une infraction à cette règle entraînera une interdiction de participer à la suite de la séance d'essai (vitesse = selon l'art. 57.4 CRB 2025).

Info supplémentaire test Rally Boucles Chevrotines

Identification des pilotes/copilotes pour la séance de mise au point

- Le pilote et le copilote doivent se présenter en personne à l'organisation sur le contrôle administration au secrétariat (Garage Renault), ils recevront un bracelet autour du poignet, qui leur sera demandé par le starter de la séance test.
- Pas de bracelet, pas de départ, pas d'excuse.
- Aucun bracelet ne sera donné non plus, sans exception.

Il n'y a pas de document pour le contrôle technique de la mise au point. Les voitures doivent se présenter avec les numéros et avec les vêtements et les casques. Après contrôle la voiture reçoit un sticker qui donne accès au test.

Il n'y a pas de carte de pointage prévu pour le test.

Il n'y a pas non plus d'enregistrement du temps.

Le transfert Stop vers Start est très facile (voir carte).

Il est interdit de mettre les pneus et les freins à température.

Des Juges de Fait (ISC Art. 11.16) seront chargés de vérifier le respect de toutes les prescriptions réglementées pour ce rallye. A l'exception des commissaires sportifs, **tous les officiels du rallye** sont également des juges de fait.

Numéro de contact de l'organisation : +32 (0)495 24 25 14 – Delrue Cindy